

Département du Calvados  
Communauté de communes  
Seulles Terre et Mer

Siège social :  
10 Place Edmond Paillaud  
Creully  
14480 CREULLY SUR SEULLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS ET DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Délibération n°DEL2021\_049 : SMAEP du Vieux  
Colombier : Intégration de STM  
Séance du 8 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 8 avril à 18h30, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes de Seulles Terre et Mer se sont réunis dans la salle de conférence de la communauté de communes Seulles Terre et Mer, 10 place Edmond Paillaud, à Creully sur Seulles, et également par visioconférence conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 sous la présidence de Monsieur Thierry OZENNE, président. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le vendredi 2 avril 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 2 avril 2021.

Nombre de conseillers communautaires		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	37	42
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

VOTE
<b>A L'UNANIMITÉ</b>
Pour: 42
Contre : 0
Abstention : 0

Sont présents dans la salle de conférence les Conseillers communautaires suivants :

*Vincent DAUCHY, Christian GUESDON, Stéphane JACQUET, Sylvaine LEFEVRE, Hervé RICHARD, Thierry OZENNE.*

Sont présents en visioconférence les Conseillers communautaires suivants :

*Nadine BACA, Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Christelle CROCOMO, Hubert DELALANDE, Pierre de PONCINS, Marcel DUBOIS, Jean DUVAL, Sandrine GARÇON, Véronique GAUMERD, Geoffroy JEGOU du LAZ, Patrick LAVARDE, Gwenaëlle LECONTE, Jean-Daniel LECOURT, Lysiane LE DUC DREAN, Guillaume LEMENAGER, Daniel LEMOUSSU, Daniel LESERVOISIER, Gérard LEU, André MARIE, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Cyrille ROSELLO de MOLINER, Virginie SARTORIO, Alain SCRIBE, Geneviève SIRISER, Fabien TESSIER, Agnès THOMASSET, Jean-Luc VERET, Richard VILLECHENON.*

Ont donné pouvoir :

*Daniel DECHAMPS a donné pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN  
Marie-Claire LAURENCE a donné pouvoir à Richard VILLECHENON  
Sylvie LE BUGLE a donné pouvoir à Thierry OZENNE  
Frédéric LEVALLOIS a donné pouvoir à Gwenaëlle LECONTE  
Gilles TABOUREL a donné pouvoir à Marcel DUBOIS*

Le Conseil communautaire a nommé Christian GUESDON secrétaire de séance.

*Le compte rendu de la séance du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Seulles Terre et Mer du 18 mars 2021 est adopté à l'unanimité*

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2021

Application agréée E-legalite.com

**DEL2021\_049 : SMAEP DU VIEUX COLOMBIER : INTEGRATION DE STM**


- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération n°03/2021 du SMAEP du Vieux Colombier portant sur le transfert de la compétence eau potable de STM au SMAEP du Vieux Colombier
- Vu l'avis favorable du Bureau

Suite à son assemblée du 23 février dernier, le SMAEP du Vieux Colombier nous a fait part qu'il acceptait le transfert de compétence eau potable de la Communauté de communes STM à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour les communes de l'ex-SIAEP de la Région de Tilly-sur-Seulles.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'UNANIMITE :**  
**ACCEPTE** l'intégration au SMAEP du Vieux Colombier

**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Pour extrait conforme,

  
 Le PRESIDENT  
 Thierry OZENNE

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seulles Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2021

Application agréée E-legalite.com